

VILLEURBANNE À HAUTEUR D'ENFANTS



EXPOSITION

DU 10 NOVEMBRE 2021 AU 1^{ER} OCTOBRE 2022

LE RIZE

mémoires, cultures, échanges

villeurbanne

DOSSIER PÉDAGOGIQUE

2021-2022





SOMMAIRE

LE RIZE	5
MODE D'EMPLOI	6
L'EXPOSITION	9
LE PARCOURS DE L'EXPOSITION	10
ENFANCE : MYTHES, FANTASMES ET RÉALITÉS	11
Fiches objets : les incollables !	12
GRAND COMME VILLEURBANNE	17
Fiches objets : les incollables !	18
APPRENDRE ENSEMBLE	19
Fiches objets : les incollables !	20
À L'AIR LIBRE	24
Fiches objets : les incollables !	25
METTRE LA VILLE À LA HAUTEUR D'ENFANTS ?	27
Fiches objets : les incollables !	28
ACTIVITÉS	30
Visites	30
Ateliers	31
Spectacles	35
Dispositif déambulatoire	37
POUR ALLER PLUS LOIN EN CLASSE	38
LEXIQUE	39
LES RESSOURCES DE LA MÉDIATHÈQUE DU RIZE	43
ANNEXES	47
MODALITÉS D'INSCRIPTION	50



Photos de la devanture du Rize © Le Rize - Ville de Villeurbanne

LE RIZE

Espace culturel unique et original à Villeurbanne, le Rize réunit en un même lieu les archives municipales, une médiathèque, une galerie d'exposition, des ateliers pédagogiques et un amphithéâtre à la programmation pluridisciplinaire. Le Rize accueille également des chercheurs et des artistes en résidence dont le travail questionne le territoire villeurbannais.

Par l'association de ces différents pôles, le Rize invite à transmettre un récit partagé de Villeurbanne, construit à plusieurs voix à partir des archives, du territoire, des mémoires des habitants et des travaux des chercheurs associés. Ce travail de mémoire, de la collecte à sa valorisation par la médiation, participe à faire connaître et reconnaître les cultures des Villeurbannais et des Villeurbannaises dans une ville au passé récent mais passionnant, tout en appréhendant les enjeux de la ville contemporaine.

Labelisée dans le cadre de l'année « Capitale française de la culture 2022 », cette nouvelle exposition donne lieu à toute une saison de programmation culturelle ainsi qu'à différents types de médiations. Ces dernières s'adressent aux élèves de la grande section de maternelle à la terminale et sont proposées sur rendez-vous selon le niveau de la classe. Toute réservation fait l'objet d'un échange préalable pour définir ensemble les modalités et objectifs de votre visite.



Entrée du Rize © Giles Michallet - Ville de Villeurbanne

MODE D'EMPLOI

Ce dossier pédagogique s'adresse aux enseignants de toutes disciplines et de tous niveaux d'enseignement, entre la grande section de maternelle et la terminale. Il présente le contenu et le propos de l'exposition.

Vous pouvez télécharger ce dossier sur le site internet du Rize : lerize.villeurbanne.fr

Fiches objets : *les incollables !*

Pour vous permettre de préparer au mieux votre visite et d'approfondir un ou plusieurs aspects de l'exposition, nous mettons à votre disposition des fiches conçues comme des clés de lecture de l'exposition à partir de différents objets, archives, œuvres et vidéos présentés dans l'exposition.

D'autres objets et documents sont à découvrir dans l'exposition.

Activités

Visites commentées, ateliers, jeux de société, spectacles... les activités en prolongement de l'exposition sont variées et totalement gratuites.

Pour en savoir plus, rendez-vous p. 30.

Vous avez un projet de classe en lien avec une ou plusieurs thématiques de l'exposition ? Vous souhaitez construire un projet avec votre classe autour de l'exposition *Villeurbanne à hauteur d'enfants* ? L'équipe du Rize est à votre disposition pour favoriser l'élaboration de projets pédagogiques sur mesure et vous proposer des accueils personnalisés.

Pour aller plus loin

Vous retrouverez dans cette partie des annexes, un lexique, des ressources et des problématiques autour de l'exposition que vous pourrez utiliser en classe avec vos élèves.

Lien avec les programmes scolaires

Sandie Gautier, professeur relai du Rize, est à votre disposition pour approfondir avec vous les notions. Les ressources proposées rejoignent les objectifs du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Sandie-Marie-Vi.Gautier@ac-lyon.fr



Jeux au café du Rize © Le Rize - Ville de Villeurbanne

VILLEURBANNE À HAUTEUR D'ENFANTS

VILLEURBANNE 2022 Capitale
transgénérationnelle
de la culture

LER/ZE
VILLEURBANNE

10/11 20 21
01/10 20 22

EXPOSITION
ENTRÉE LIBRE

23, rue Valentin-Hally
Villeurbanne
lerze.villeurbanne.fr
06 97 57 17 17



BANQUE des
TERRITOIRES

L'EXPOSITION

VILLEURBANNE À HAUTEUR D'ENFANTS

Exposition du 10 novembre 2021 au 1^{er} octobre 2022

L'enfant est encore souvent considéré comme un adulte « miniature », sans que l'on prenne vraiment en compte ses caractéristiques, ses désirs et les besoins qui lui sont propres. Sa perception de l'espace est bien différente de celle de l'adulte et la ville prend une toute autre allure à son échelle.

Attirante et formatrice, elle est le lieu des confrontations et des échanges interculturels, mais elle peut aussi s'avérer inhospitalière avec ses interdits et ses dangers. À travers des récits et des objets évocateurs, l'exposition témoigne de la pluralité des enfances vécues à Villeurbanne et de la place qui a été réservée à ses habitants les plus jeunes, de la fin du XIX^e siècle à nos jours. Elle met en lumière les actions novatrices entreprises pour répondre à leurs besoins, dans cette ville où ils ont toujours représenté une frange importante de la population. Le propos s'adresse à la fois aux enfants et aux adultes, car nous avons l'intime conviction que c'est en se donnant la main qu'ils pourront ensemble façonner une ville « à la hauteur ».

Où se trouvent les enfants dans la ville ? Que font-ils en ville ? Comment perçoivent-ils leur ville ? Est-elle un terrain de jeux et d'aventures ? Faites connaissance avec les enfants de Villeurbanne du début du XX^e siècle à nos jours ! Venez découvrir l'évolution de leur vie quotidienne à Villeurbanne, entre mythes et réalités. À travers des souvenirs d'enfance, des documents d'archives et des témoignages, la parole est ici donnée aux Villeurbannais, petits et grands.

Villeurbanne à hauteur d'enfants est une exposition participative dans laquelle des enfants ont participé à la production de contenus. Leur parole ainsi que le témoignage de professionnels ont été intégrés tout au long du parcours.

Sous plusieurs angles d'approche, l'exposition propose de nombreuses thématiques qui permettent d'aborder la question de l'enfance à Villeurbanne. Pour chacune de ces parties, des dispositifs sont proposés pour découvrir l'exposition à travers des manipulations ludiques.

Au cœur de l'exposition, un espace est réservé aux enfants. Des ressources documentaires et des jeux à vocation pédagogique y sont proposés pour les sensibiliser



Revendications de parents pour la création d'un terrain de jeux, années 1970 © Tous droits réservés

LE PARCOURS DE L'EXPOSITION

Villeurbanne à hauteur d'enfants s'adresse à tous. Le parcours est divisé en 5 espaces :

- 1- Enfance : mythes, fantasmes et réalités
 - 2- Grand comme Villeurbanne
 - 3- Apprendre ensemble
 - 4- À l'air libre
 - 5- Mettre la ville à hauteur des enfants ?
- ... et un espace bien caché réservé aux enfants.

L'exposition est pensée de manière à croiser les regards et les approches entre enfants et adultes aussi bien dans les textes que dans les jeux et les manipulations.

La scénographie est organisée sous la forme d'un parcours immersif. Les visiteurs sont invités à déambuler dans l'exposition autour de cinq espaces thématiques, fonctionnant indépendamment les uns des autres.

Près d'une centaine d'élèves des classes de CE1 et de CM2 de l'école élémentaire Jules Ferry et de 6^e du collège Jean-Jaurès de Villeurbanne a été associée à la conception de l'exposition au cours de l'année scolaire 2020-2021. Sensibilisés à la lecture du paysage urbain, ils nous ont éclairés sur leurs perceptions de la ville et leurs désirs pour l'avenir. Une sélection de leurs dessins, écrits et traces émaillent le parcours de visite.



ENFANCE : MYTHES, FANTASMES ET RÉALITÉS

EN QUELQUES MOTS

L'enfance, un âge de naïveté, de bonheur et de spontanéité ? En évitant une vision trop édulcorée de cette tranche d'âge, nous verrons au cours du parcours qu'il existe un mythe de l'enfance fantasmé par la société occidentale. À travers un cabinet de curiosité, nous plongerons dans la découverte d'objets évoquant les souvenirs de l'enfance. Jouets, automates et livres nous rappellent, à nous adultes, notre propre enfance et la vision que nous en avons aujourd'hui. De la marionnette au soldat de plomb, les jeux d'enfants influencent nos identités et participent à nos représentations de l'enfance.

Qu'en est-il des enfants aujourd'hui ? Comment vivent-ils leur propre enfance ? Une chose est sûre, il existe plusieurs modèles d'enfance pouvant être liés, par exemple, à l'arrière-plan familial et au contexte social. À travers le jouet, le monde des adultes est mis à la disposition des enfants, qui peuvent ainsi chercher à se l'approprier.





Degrés des âges,
Recueil images d'Épinal de la Maison Pellerin, estampe, 1815
 © Musée de l'Image – Ville d'Épinal

Allégorie du temps qui passe, cette estampe issue du recueil d'image d'Épinal symbolise les différents âges de la vie.

Un imposant escalier est au centre de la composition. Chaque marche correspond à un degré des âges de la vie. De gauche à droite, de la naissance à la mort, un couple de personnages monte puis descend l'escalier en vieillissant progressivement. À chaque marche, une décennie supplémentaire débute. Le couple monte l'escalier jusqu'à l'âge de 50 ans puis commence à descendre les marches pour arriver à la fin de sa vie en se voûtant progressivement. L'estampe légendée indique à quel âge se situe le couple : l'adolescence à 10 ans, l'âge viril à 20 ans, l'âge de décrépitude à 90 ans... Les attitudes, les vêtements et les postures du couple correspondent également à l'avancée en âge.

Cette image populaire de 1815 renvoie à l'histoire, aux mœurs et à la religion. Elle révèle la conception de l'individu et du couple au XIX^e siècle. Les symboles d'aujourd'hui représentant le temps, la jeunesse, la vieillesse sont-ils toujours les mêmes ? Les enfants ont-ils toujours la même place dans la société ?

En savoir plus ? Vous pouvez consulter en ligne le dossier réalisé par le Service des publics du Musée de l'Image, ville d'Épinal.



Norev était une entreprise villeurbannaise !

L'entreprise est depuis 1991 à Vaulx-en-Velin.

En photo : modèle Simca Arone 1955, au 1/43^e

© Norev- tous droits réservés

Des autos miniatures pour collectionneurs ou des jouets pour enfants ?

En 1945, les frères Véron commercialisent leurs premières montres jouets pour enfants en s'installant à Villeurbanne. Face au succès des autos miniatures Dinky Toys au 1/43^e, Norev va se tourner à partir de 1953 vers le moulage plastique de véhicules miniatures. Le premier modèle est la Simca Aronde au 1/43^e, réplique de la berline familiale, fabriquée de 1951 à 1963 par le constructeur automobile français Simca. Ces miniatures sont commercialisées dans de petites boîtes dès 1953, dont une des faces est illustrée du modèle et une autre reprend les spécificités et performances de la voiture. Ce succès correspond aux « Trente glorieuses », années durant lesquelles l'automobile est l'objet de tous les fantasmes.

À partir de 1986, la minutie du détail va permettre à la société de progressivement abandonner le domaine du jouet pour s'orienter vers le marché de collection en produisant des répliques officielles de voitures et des modèles rétro à destination des adultes. L'heure de gloire du « tout automobile » étant passée, l'entreprise doit se réorienter en s'adaptant dans le même temps à la mondialisation. Les modèles sont désormais produits en Chine en restant conçus tout près de Villeurbanne, à Vaulx-en-Velin.



Wim Delvoye
Action doll, 2007
Figurine et accessoires

© tous droits réservés

Prêt de l'artothèque de la Maison du livre, de l'image et du son

Dans l'univers du jouet, la poupée est l'un des jeux les plus proposés aux enfants. Il s'agit d'un jouet simple qui traverse le temps et les générations. La poupée Barbie, créée en 1959, est un modèle de poupée très populaire, qui renvoie à une conception du corps féminin et du rôle des femmes. Simple jouet ou jouet qui prépare l'avenir ? Les jouets peuvent avoir un rôle dans la construction de l'identité des enfants. En effet, ils peuvent être considérés comme de véritables outils d'apprentissage : à travers le jeu, les enfants expriment et développent leurs émotions, tout en étant perméables aux messages inscrits dans les jouets qui leur sont confiés.

Sur le modèle de la Barbie, l'artiste belge Wim Delvoye nous propose sa propre interprétation. La boîte, non numérotée et non signée, contient une poupée qui le représente lui-même fidèlement. On retrouve ses lunettes, son téléphone ainsi que son pistolet pour tatouer les cochons, avec une réplique de la machine organique Cloaca Quattro. Les accessoires de la poupée font références aux performances artistiques de Wim Delvoye.

Par cette œuvre, Wim Delvoye interroge le statut d'artiste aujourd'hui, en se vendant lui-même comme simple jouet.



Bruno Ulmer

Nou-nours Papier mâché

© tous droits réservés

Prêt de l'artothèque de la Maison du livre, de l'image et du son

Sculpture en papier mâché représentant un nounours, cette œuvre a été réalisée par Bruno Ulmer, originaire du Maroc. Il est principalement connu pour la réalisation de plusieurs films et séries documentaires depuis 1998. Dans ses réalisations, il s'intéresse à la jeunesse, à l'identité et à l'imagination, par exemple, en arrachant et recollant des documents pour évoquer le passé, afin de fragmenter et recomposer les histoires (et l'Histoire). Ce nounours en papier mâché, en position assise, a été réalisé à partir de pages arrachées de différents manuels de linguistique. Il permet, à partir de la « peluche star » des enfants, d'évoquer les notions plurielles d'apprentissage de la lecture.



Chaâba, du bled au bidonville,

Fonds Sylvestre © Archives municipales de Villeurbanne

L'appréhension du territoire peut être différenciée selon le milieu d'origine.

Le bidonville du Chaâba, autrefois situé au 12, avenue Monin à Villeurbanne, a accueilli de 1954 à 1968 une vingtaine de familles immigrées principalement d'origine algérienne. Du fait de sa localisation excentrée à la Feyssine, le lieu est rapidement surnommé *chaâba* par ses habitants, ce qui signifie « trou » ou « patelin lointain » en arabe dialectal. La constitution de ce bidonville familial fait résonance au contexte socio-historique de l'après-guerre, caractérisé par une crise du logement touchant tout particulièrement les immigrés.

L'histoire du bidonville du Chaâba est connue par le public à travers le roman autobiographique d'Azouz Begag *Le gône du Chaâba*, paru en 1986. À la demande de l'Interquartiers Mémoire et Patrimoine, un premier film documentaire *Chaâba, bidonville ou terre d'asile* a été réalisé sur le sujet. En 2016, un second film documentaire *Chaâba, du bled au bidonville*, réalisé par Wahid Chaïb et Laurent Benitah, retrace l'histoire de ses habitants et de leur appropriation du territoire villeurbannais.

GRAND COMME VILLEURBANNE

EN QUELQUES MOTS

Plusieurs classes villeurbannaises ont été associées à la conception de l'exposition.
La parole aux enfants !

« Villeurbanne et Lyon ce n'est pas pareil mais les deux villes sont collées ». « À Lyon, il y a moins de divertissement ». « Je crois qu'il y a plus de végétation à Lyon qu'à Villeurbanne ». « Villeurbanne c'est une ville dans Lyon ». « Chaque ville est différente ». « Villeurbanne c'est plus petit que Lyon, Lyon c'est immense ».
(Élèves de CM2 de l'école Jules Ferry)

« Villeurbanne est plus une ville attachée à Lyon et moins la cité de Lyon en elle-même ». « Villeurbanne est plus petite que Lyon ». « Villeurbanne c'est une ville et Lyon c'est un département ». « De mon avis, Villeurbanne c'est comme Lyon ». « À Villeurbanne, il n'y a pas de port je crois ».
(Élèves de 6^{ème} du collège Jean Macé).

« Le centre-ville, c'est à Gratte-Ciel mais j'aimerais bien que ce soit un parc avec de la verdure. C'est là où il y a le TNP et la place Lazare Goujon. Cette place en bas de la mairie est super ! À Villeurbanne, il y a beaucoup de culture ».
(Élève de CM2 de l'école Jules Ferry)



Travail des élèves de la classe de CE1 de l'école Jules Ferry, 2021 © AMV – Le Rize



Villeurbanne, au cœur de la métropole lyonnaise ? Carte postale, années 1970/80

© Archives municipales de Villeurbanne

Villeurbanne a un statut particulier dans l'histoire locale puisqu'elle est à la fois une banlieue historique de la ville de Lyon et une composante de la centralité métropolitaine, entre intégration et distinction vis-à-vis de Lyon.

Sans remettre en cause aujourd'hui l'existence d'une spécificité villeurbannaise, il est intéressant de se pencher sur la manière dont les enfants appréhendent la ville et partent à sa découverte. La frontière entre Villeurbanne et les villes alentours est-elle palpable ? Quelles sont les limites de la ville ? Sont-elles les mêmes pour tous ? Les transports en commun et les projets favorisés par la Métropole permettent d'appréhender l'espace urbain à une plus grande échelle. Pratiquons-nous et percevons-nous la ville de la même manière à 5, 11 ou 25 ans ?

APPRENDRE ENSEMBLE

EN QUELQUES MOTS

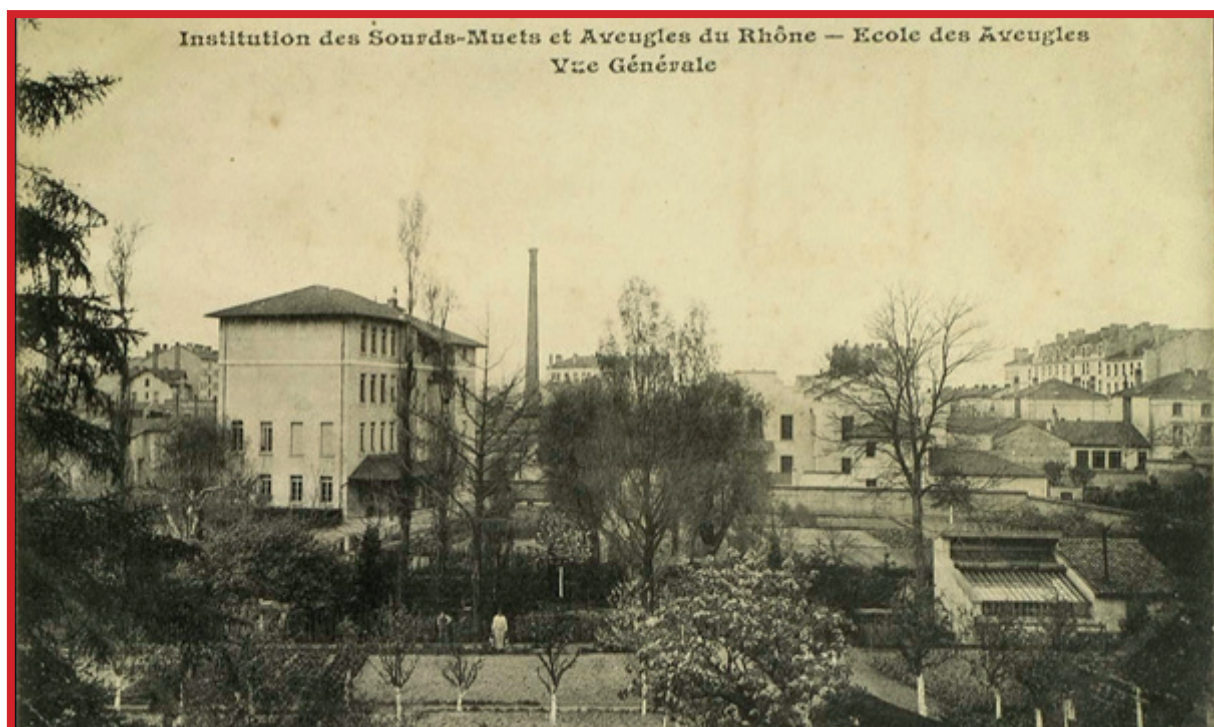
L'école est-elle le seul endroit où apprendre ? Faisons un rapide tour d'horizon à Villeurbanne : on y trouve des structures de la petite enfance, des écoles primaires, des collèges, des lycées, des IUT, des centres d'enseignements spécialisés sans oublier des lieux d'accueil que sont les centres sociaux et autres structures de l'éducation populaire. Il s'agit finalement de lieux d'apprentissages conçus par les adultes pour les enfants. Dans ce parcours, nous confronterons l'école de la Troisième République à celle d'aujourd'hui. Est-ce la même école ? Nous verrons que l'architecture des écoles est au service des apprentissages et que les manières d'apprendre et les contenus transmis ont évolué depuis le début du XX^e siècle.

L'école est un lieu fondamental d'apprentissage, mais nous n'arrêtons cependant pas d'apprendre à la sortie de l'école. Les centres d'accueils de loisirs, la pratique d'une activité culturelle, artistique et sportive enrichissent aussi les enfants. Finalement, on apprend tout le temps... à l'école, par la pratique d'une activité mais aussi dans la ville... en partageant l'espace public, en se déplaçant... à pied, en transport en commun et à vélo.

La ville est un espace social pour les enfants, à travers les interactions qu'ils ont à l'école mais aussi en arpentant la ville. Où les enfants retrouvent-ils leurs « bandes de copains » ? Dans les parcs et aires de jeux spécialement conçus par les adultes, dans les colonies de vacances ou au coin de la rue, près de leur lieu d'habitation ? La pratique de l'espace urbain varie et la manière dont les enfants appréhendent la ville est très différente selon les milieux sociaux et culturels.



Groupe d'enfants déguisés (sans date) © Archives municipales de Villeurbanne



Institution des Sourds-Muets et Aveugles du Rhône, école des Aveugles (vue générale des jardins et du bâtiment), carte postale, 1904-1920.

© Archives municipales de Villeurbanne

L'histoire de Villeurbanne est marquée par une prise en compte particulière des handicaps à travers des actions d'éducation et de formation.

L'institution des sourds-muets est fondée en 1822 par Jacques Hugentobler, ancien directeur de l'établissement des sourds-muets de Genève. L'établissement se situe alors au 56 de la rue des Maisons-Neuves. En 1890, à l'initiative du Conseil général du Rhône, une classe pour aveugles est créée. L'établissement offre un apprentissage professionnel en proposant des ateliers (cannage de chaise et fabrication de brosses par exemple) afin de former les élèves à un métier. En 1927, suite à une réorganisation, deux écoles sont créées : l'École des sourds-muets et l'École des déficients visuels au 20 de la rue de la Rize. Pendant cette même période, un atelier pour les adultes déficients visuels est créé sous le nom de l'École Gallieni. En 1946, l'École des sourds-muets rejoint l'Institut national de Chambéry. En 1972, l'École des déficients visuels devient l'École nationale d'enseignement spécial pour déficients de la vue (ENESDV) : les programmes sont ceux du ministère de l'Éducation nationale et les diplômes de type CAP sont délivrés par le rectorat. L'ENESDV emménage en septembre 1984 au 32, rue de France. L'école devenue établissement régional est aujourd'hui la Cité scolaire René-Pellet.

En parallèle, à partir de 1949, une section de masso-kinésithérapie est créée à l'Institut municipale de jeunes aveugles. Devenue Institut de formation en masso-kinésithérapie pour déficients de la vue, gérée par l'Association départementale des Pupilles de l'enseignement public, l'institut se situe dans les locaux de l'Université Claude Bernard Lyon I depuis 2009.

L'Esat Gallieni (Etablissement et service d'aide par le travail), installé rue Antonin Perrin reçoit aujourd'hui environ 90 personnes travaillant dans l'établissement et accueille également un foyer de logement pour une quarantaine de personnes malvoyantes.



L'antenne scolaire mobile dite « camion-école », 2021

© Archives municipales de Villeurbanne

Le camion-école intervient sur tout le département du Rhône dans les zones d'habitat précaire où les enfants n'ont pas accès à l'école.

L'Antenne scolaire mobile (ASM) dite « le camion-école » est un dispositif créé en 1982 par une association d'Aide à la scolarisation des enfants tsiganes pour répondre à une demande d'instruction de la part de familles itinérantes dont les enfants ne fréquentent pas l'école. Le réseau existe aujourd'hui partout en France. ASM fait le pont entre les familles et l'institution, en préparant les enfants à une scolarisation dans le but d'intégrer une école.

Extrait de la circulaire de l'Éducation Nationale : n°2012-142 du 2 octobre 2012 relative à la scolarisation et scolarité des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs :

« Les antennes scolaires mobiles ne peuvent constituer une alternative à l'École de la République. Elles assument, là où elles sont présentes, une mission temporaire de scolarisation et de lien vers l'école pour des élèves et des familles dont la relation au système scolaire est précaire. Elles ont vocation à être des dispositifs transitoires que les Casnav, les inspecteurs et les enseignants concernés doivent faire évoluer vers une scolarisation en école ou établissement ordinaire. Les enseignants en antenne scolaire mobile sont ainsi conduits à réaliser des actions de médiation et d'accompagnement à la scolarité. Ils sont rattachés à une école ou un établissement du réseau de référence où ils disposent d'une salle et de matériel et relèvent du pilotage académique et départemental ».



Direction Chamagnieu ! Fête à Chamagnieu, 2014

© Gilles Michallet

Accueil de loisirs à Chamagnieu... le centre de plein air de la ville de Villeurbanne !

Situé en Isère, le domaine de Chamagnieu, propriété de la ville de Villeurbanne, accueille toujours aujourd'hui des jeunes Villeurbannais de 3 à 11 ans, au cœur d'un parc de 32 hectares. Durant les vacances de printemps et d'été, différentes activités à la journée sont proposées : sportives, environnementales, ludiques, manuelles... de quoi passer des vacances hors de la ville.

Le domaine a été acheté en 1929 par Lazare Goujon, alors maire de Villeurbanne. Il s'agissait d'extraire – pendant quelques temps – les enfants d'ouvriers du milieu pollué de la ville industrielle. La propriété devient ensuite un internat pour jeunes filles dès septembre 1931 et ce, jusqu'en 1974. À partir de 1975, le domaine est transformé en un lieu d'activités de loisirs et de classes vertes.



Direction Dolomieu ! Carte postale, vers 1920

© Archives municipales de Villeurbanne

La colonie de vacances de Dolomieu (Isère), fondée en 1920, accueillait les enfants de Villeurbanne afin qu'ils puissent passer plusieurs semaines à la campagne pendant les vacances scolaires. La colonie était administrée par « l'Œuvre villeurbanaise des enfants à la montagne ». Cette dernière possédait une ancienne usine de soierie reconvertie en lieu de loisirs.

La colonie accueillait des enfants issus majoritairement du monde ouvrier pour qu'ils puissent, à l'occasion des vacances, sortir de la ville. En 1979, l'Œuvre villeurbanaise des enfants à la montagne fait don à Villeurbanne de la colonie de Dolomieu. Ainsi, Villeurbanne devient l'une des premières villes de la région lyonnaise à avoir une colonie de vacances.

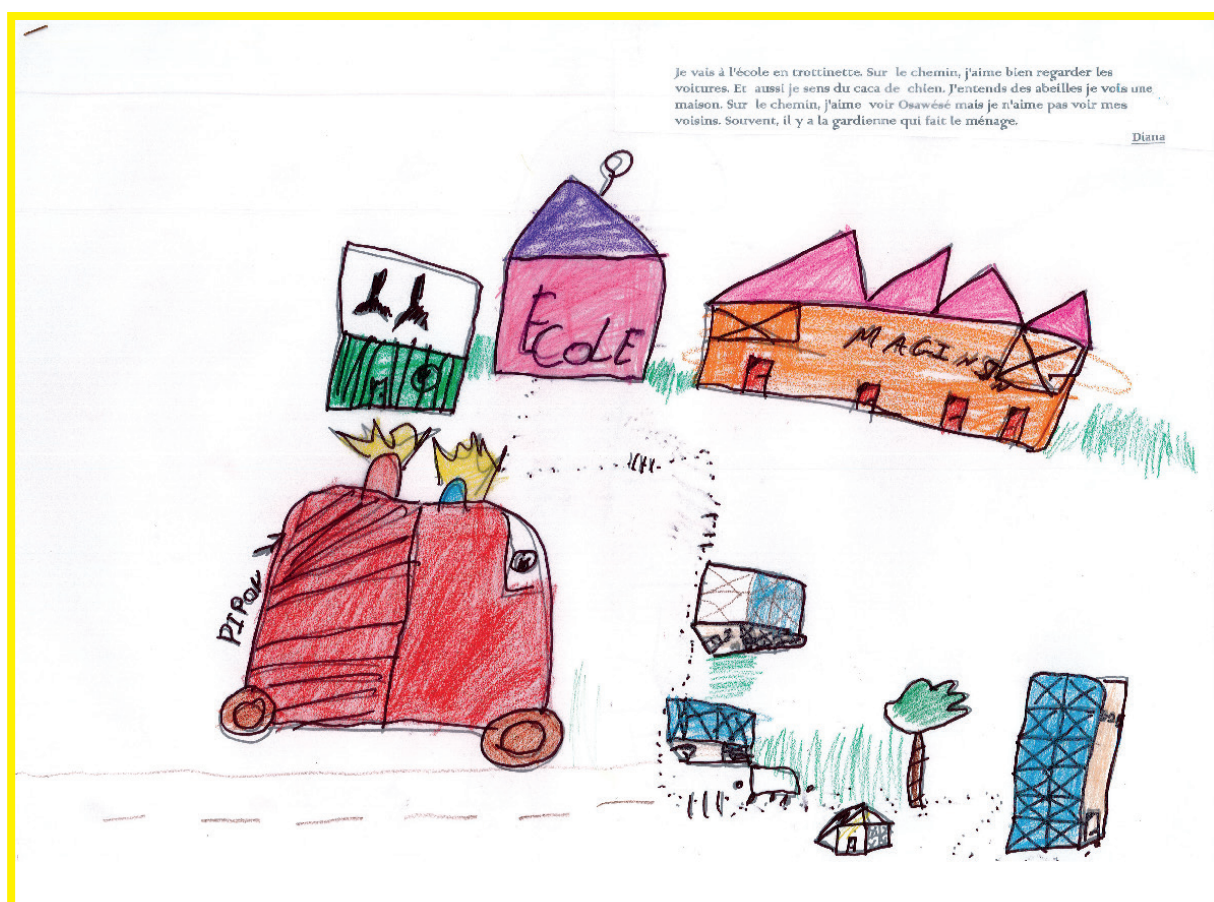
La Ville vend le domaine en 2003, ne conservant que celui de Chamagnieu.

À L'AIR LIBRE ?

EN QUELQUES MOTS

Comment Villeurbanne est-elle appréhendée et vécue par les enfants ?

Ce parcours interroge les limites d'une ville intégrée dans une grande agglomération, mais aussi la pratique du territoire de Villeurbanne par ses propres jeunes habitants. Où vont-ils en ville... seuls ou accompagnés... ? Est-ce que l'on grandit dans une rue, dans un quartier, dans une ville ou dans une métropole ? C'est aussi l'occasion de s'interroger sur la représentation de la ville, et notamment sur le rapport des enfants à l'espace public. La ville est-elle un lieu hostile ou un terrain de jeu pour les enfants ? Et comment cela a-t-il varié au fil du temps ?



Dessin d'un élève de CM2 de l'école Jules Ferry de Villeurbanne
© Archives municipales de Villeurbanne



Lawrence Weiner

La Marelle ou Pie in the Sky, 1990,
Place Mendès-France, Villeurbanne

© tous droits réservés

L'art dans l'espace public ?

Lawrence Weiner, artiste américain s'inscrivant dans le courant de l'art conceptuel, conçoit en 1990, sur invitation du Nouveau musée, actuel Institut d'art contemporain (IAC), une installation permanente sur la place Mendès-France à Villeurbanne.

La sculpture - au centre de la place - est constituée d'acier inoxydable découpé et intégré dans la dalle de béton formant le parterre de la place. Elle se présente sous la forme de trois jeux de marelle (français, allemand, américain) et de textes.

Avec sa première installation dans un espace public français, l'artiste fait explicitement référence à l'univers du jeu et à la cour de récréation. Il fait aussi référence aux valeurs fondatrices de la ville des années 1930. Au-delà de la performance artistique, l'œuvre est pensée comme un lieu de jeu, de socialisation et d'appropriation de l'espace public pour et par les enfants.



La ville met en place des actions pour favoriser la biodiversité

À titre d'exemples : jardins de pluie, bassins, cours d'eau traversant un quartier...

Alyte accoucheur, © tous droits réservés

Les crapauds alytes accoucheurs de la Zone d'aménagement concerté (ZAC) Maisons-Neuves... plus de nature près de chez moi ?

Afin d'offrir une meilleure qualité de vie en ville, en contexte de réchauffement climatique, la présence d'espaces verts de proximité est un véritable enjeu. En effet, la ville peut être perçue comme un espace hostile, souvent bétonné avec de nombreux dangers. Depuis quelques années, l'aspect des villes change et Villeurbanne ne fait pas exception. Afin de préserver les espèces du territoire, la ZAC Maisons-Neuves a été repensée afin d'y implanter des mares autour des habitations et permettre à l'alyte accoucheur ou crapaud accoucheur de rester à Villeurbanne. Les espaces publics de la ZAC ont dû être réadaptés du fait de sa présence.

Cette nouvelle conception des rapports ville/nature permet aux petits (et aux grands) de pratiquer différemment leur ville. Ces pratiques sont-elles différentes en fonction de l'endroit où nous nous trouvons en ville ? Les enfants jouent-ils de la même manière dans un square ou un parc traditionnel ou dans ces nouveaux espaces « de nature » ?

METTRE LA VILLE À LA HAUTEUR D'ENFANTS ?

EN QUELQUES MOTS

L'un des leviers pour transformer nos villes est de les penser par et pour les enfants en leur accordant un statut d'habitants et de citoyens à part entière. Cela renvoie au principe d'une ville inclusive, c'est-à-dire accessible aux personnes vulnérables, dont font partie les enfants, au-delà des espaces qui leur sont consacrés. Une ville qui soit à l'écoute de paroles généralement inaudibles, comme ces propos d'enfants que nous avons collectés pour cette exposition : ils ont un vécu et des aspirations à faire entendre !

« Je garderais la liberté de vivre, le street art et les parcs. Je changerais l'air. »
(Élève de 6^e du collège Jean Macé).

« On pourrait mettre des tables pour pique-niquer. »
(Élève de CE1 de l'école Jules Ferry).



Fête des pelleuteuses et des marteaux-piqueurs dans le quartier Perralière-Grandclément en 2019

© Marianne Polastro



Le Conseil des enfants

Les enfants accompagnés du maire, Charles Hernu

Juillet 1987 © Archives municipales de Villeurbanne

Conseil villeurbannais de la Jeunesse : un outil pour développer la citoyenneté ?

Le conseil villeurbannais de la Jeunesse permet de sensibiliser des jeunes de 11 à 18 ans scolarisés ou habitants à Villeurbanne, élus pour un mandat de deux ans (renouvelable un an), au fonctionnement des institutions et affaires de la commune en établissant un dialogue avec les élus. En tant que porte-parole de la jeunesse, ils donnent leur avis, construisent et réalisent des projets citoyens en participant à des actions municipales.

En 2018-2019, ils ont initié, par exemple, un projet autour du développement durable en mettant en place un bac à culture dans la ville.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le Bureau information jeunesse (Bij).



Jardin des Tout-petits fresque de Dettre, 1932

© Archives municipales de Villeurbanne

« Les mamans veulent ... des enfants propres, sains et forts, sages, obéissants, charitables, sincères, affectueux ».

Le Jardin des Tout-petits-Adolphe-Lafont se situe avenue Marc Sangnier dans le quartier de la Ferrandière. Il est l'un des premiers espaces aménagés à Villeurbanne et dans l'agglomération pour les jeunes enfants. En 1932, le peintre Dettre débute la réalisation de fresques à l'intérieur du préau et du pavillon de la surveillante. Ces scènes colorées dans un style enfantin assorties de textes, illustrent, en lien avec le courant hygiéniste de l'époque, les principes d'une vie familiale dans les années 1930. Depuis, la définition-même de la famille a évolué. Il existe plusieurs modèles de famille pouvant bousculer les principes énoncés sur la fresque

ACTIVITÉS

VISITES

Visite de l'exposition

GS - Cycles 2 et 3 - Collège - Lycée

Durée : entre 45min et 1h00

Exploration sensorielle

GS et CYCLE 2

Durée : 2h (dans le quartier autour de votre école)

Regarder, écouter, toucher, sentir, et même goûter la ville ! L'exploration sensorielle propose de redécouvrir son quartier en s'appuyant sur des jeux d'observation et des activités sensorielles, dans les rues, places, et parcs familiers des enfants. Une approche sensible et interactive de leur environnement au quotidien.

Balade enfance en ville (à partir de mars 2022)

En écho à l'exposition Villeurbaine à hauteur d'enfants, une balade urbaine sur le thème de l'enfance, afin de découvrir les lieux conçus par les adultes pour accueillir les enfants



© Le Rize

MA VILLE À MA HAUTEUR

Ateliers animés par les Robins des Villes

Que voit-on au quotidien ? Tout ce qui nous entoure nous est tellement familier que l'on a parfois du mal à le décrire ! Où est-ce que j'habite ? Quel est le trajet que j'effectue chaque matin pour me rendre à l'école ? Quelles sont les caractéristiques de ma ville ? Comment pourrais-je la décrire face à un inconnu ? Quels éléments (noms de quartiers, monuments, bâtiments emblématiques, parcs, commerces, etc.) pourrais-je mettre en avant ?

Toutes ces questions pourront être abordées au sein des trois ateliers suivants (ateliers au choix) :

- **MON TRAJET QUOTIDIEN**

CE2-CM2

Durée : 1h00

Fermer les yeux et se remémorer le trajet du matin, depuis son habitation jusqu'à l'école. Chaque enfant dessine son trajet personnel.

- **ÇA, C'EST NOTRE VILLE !**

CE2-CM2

Durée : 1h00

Fermer les yeux et penser à la ville dans laquelle on habite. Qu'y vois-je au quotidien ? Quels sont les quartiers que je fréquente ? Quels sont les monuments que je connais ? Quels moyens de transports sont accessibles ? Dans chaque groupe, les enfants (4 maximum par groupe) dessinent, à huit mains, la ville telle qu'ils la perçoivent.

- **DEMAIN, LA VILLE**

Collège

Durée : 1h00

En s'appuyant sur une image projetée (et loufoque !), tout le groupe plonge en 2100. Fermer les yeux et essayer d'imaginer les espaces autour du Rize : est-ce qu'il y aura des véhicules volants autour de nous ? Est-ce que la garrigue méditerranéenne occupera le jardin et le parc voisin ? L'architecture de bois et de terre aura-t-elle remplacé le béton ? Tout le monde va se placer dans la peau d'un architecte ou d'un paysagiste pour imaginer le Rize en 2100. Attention, il y aura un cahier des charges à respecter !

MON ÉCOLE À VILLEURBANNE

Cycles 2 & 3

Durée : 1h30

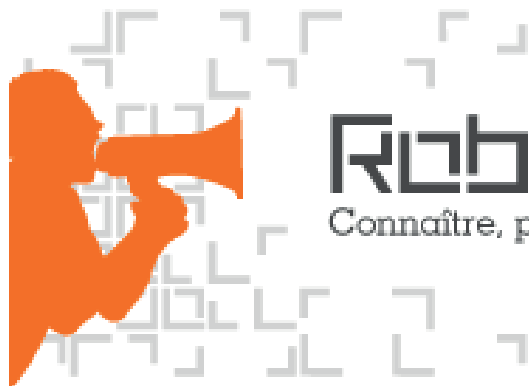
Cet atelier invite à découvrir l'école d'autrefois à travers les archives. Les documents révèlent de nombreuses informations qui nous permettent de découvrir l'histoire des écoles à Villeurbanne. De quand date votre école ? Plans, photographies, registres d'appel et cartes postales permettront aux élèves de se rendre compte des différences et des points communs entre l'école d'hier et celle d'aujourd'hui.

LECTURE DE VILLE

Cycles 2 & 3 - Collège - Lycée

Durée : 1h

Comment, au fil du temps, la ville de Villeurbanne a-t-elle évolué depuis le XIX^e siècle ? De la campagne à la ville, Villeurbanne s'est transformée en profondeur. À partir de documents historiques, plans cadastraux, cartes et photographies, venez observer et questionner, avec vos élèves, l'évolution de la ville de 1800 à nos jours.



Robins des Villes

Connaître, partager, transformer notre cadre de ville

PARCOURS ART CONTEMPORAIN : TOUS LES CHEMINS MÈNENT À L'ŒUVRE

Cycles 2 & 3 - Collège

Durée : 1h

Atelier couplé avec l'exposition

L'art contemporain peut nous sembler inaccessible et pourtant, il n'est pas si compliqué ! Il est fait pour étonner, ouvrir l'imagination et surtout se poser des questions. Une manière ludique et collaborative de s'interroger sur la place des enfants dans la ville et de croiser les sensibilités en jouant à *Tous les chemins mènent à l'œuvre*, jeu élaboré par le LMAC, Laboratoire des médiations en art contemporain.

TAPIS À CONTER

GS - Cycles 2 et 3

Durée : entre 45 m et 1h

Atelier couplé avec l'exposition

Écouter et inventer des histoires en s'appuyant sur un tapis, brodé de mille tissus, représentant Villeurbanne, ses quartiers, ses parcs, ses habitants : tout un voyage sonore à travers la ville !

Pour l'occasion, le tapis à conter du Rize s'est étoffé grâce à de nouveaux repères à découvrir.



Tapis à conter. Création textile de Marie-Lerch © Le Rize

MODÉLISATION URBAINE

Cycle 3 - Collège

Durée : deux séances de 2h

Le paysage urbain évolue chaque jour. Avec votre classe, participez à ce changement en modélisant un Villeurbanne sur mesure ! En deux séances, l'atelier invite les élèves à manipuler fonds de cartes et blocs de construction, à découvrir architecture et urbanisme, et à s'initier aux techniques de modélisation sur ordinateur.

PARCOURS « SE REPRÉSENTER LA VILLE »

Cycle d'ateliers animés par le RIZE et le CAUE69

Rhône Métropole

Cycle 3

Durée : la classe s'engage pour un cycle de 3 séances.

Le parcours « Se représenter la ville » est proposé à 6 classes



Sensibiliser les élèves à la lecture de ville, à leur environnement immédiat, aux échelles urbaines et aux paysages de la ville. Dans ce cycle d'ateliers, on propose des outils pour mieux appréhender l'espace urbain en s'intéressant aux perceptions des enfants et des jeunes et à leurs représentations. Au terme du cycle, des cartes sensibles de la ville seront produites par la classe. En prolongement, les élèves pourront proposer texte et/ou dessin en lien avec ces espaces.

- **Séance 1 – Visite de l'exposition au Rize**

Lieu : Rize.

Durée : 1h00

- **Séance 2 – Atelier lecture de ville ou Visite sensorielle**

Lieu : Rize (atelier) ou dans le quartier de l'établissement scolaire (visite). Durée : 2h00

- **Séance 3 : Atelier carte sensible**

Animé par un.e médiateur.trice du CAUE Rhône Métropole.

Lieu : établissement scolaire. Durée : 2h (3h possibles)

TMLP

BD concert

Collège - Lycée

Durée : 1 heure

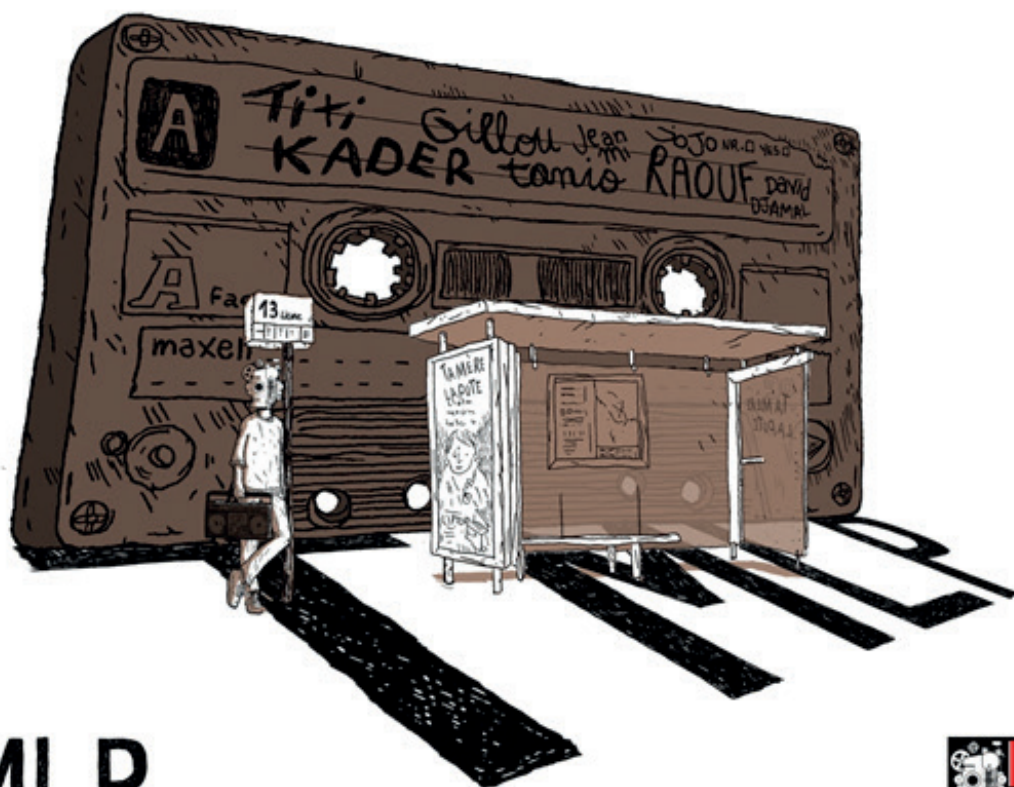
Jeudi 25 novembre – 14H00



Par le collectif Improjection en coproduction avec Lyon BD festival, avec la participation de Gilles Rochier. En résidence de création au Rize.

« Des terrains vagues, des bois, les routes pas encore finies d'être goudronnées. On faisait nos 400 coups. On se passait entre nous une compil K7 qu'on écoutait en boucle sur un gros poste. Il y avait aussi cet arrêt de bus... qui nous terrifiait. »

TMLP, c'est le récit d'une jeunesse en banlieue parisienne imaginé par l'auteur de bande dessinée Gilles Rochier en 2012. Sept ans après avoir été en résidence au Rize, il revient auprès du collectif Improjection, qui nous offre ici sa nouvelle création : un BD-concert sensible et percutant.



TMLP



ENFANCE EN EXIL : PINK & OUI-DIRE

Théâtre

Cycle 3 – Collège - Lycée

Durée : 1h30

Jeudi 16 décembre – 14H00

Avec EN ACTE(S), l'Interquartiers Mémoire et patrimoine, Tillandsia et le TNP

Entre septembre 2020 et avril 2021, trente-quatre Villeurbannais et Villeurbannaises âgés de 6 à 82 ans ont raconté leur arrivée à Villeurbanne après un parcours migratoire. Elles et ils sont venus d'Albanie, d'Algérie, de Colombie, d'Espagne, d'Italie, du Kosovo, du Pakistan, du Soudan, de Roumanie, de Tchétchénie, d'Ukraine... et ont pour point commun d'avoir posé leurs valises à Villeurbanne durant leur enfance. Ces témoins évoquent leurs premières sensations en découvrant ce nouveau cadre de vie, les joies et les peines liées à l'exil, la construction de leur avenir. À partir de ces récits, deux courtes formes théâtrales ont été écrites puis mises en scène : *Pink* de Jana Remondet *Oui-dire* imaginé par les enfants de la classe UPE2A du collège des Iris et accompagnés dans l'écriture par Pauline Noblecourt-Berjon. Ces deux pièces vous seront proposées successivement. Dans un dispositif scénographique circulaire autonome, venez entendre ces paroles, rapportées par un comédien à travers un casque audio, qui témoignent d'une enfance à la fois hors du commun et tout à fait ordinaire.

Merci aux partenaires et financeurs

LERIZE
mémoires, cultures, échanges

EN ACTE(S)

iqp
inter-quartiers
mémoire et
patrimoine



Direction Régionale
des Affaires Culturelles /
Auvergne-Rhône-Alpes

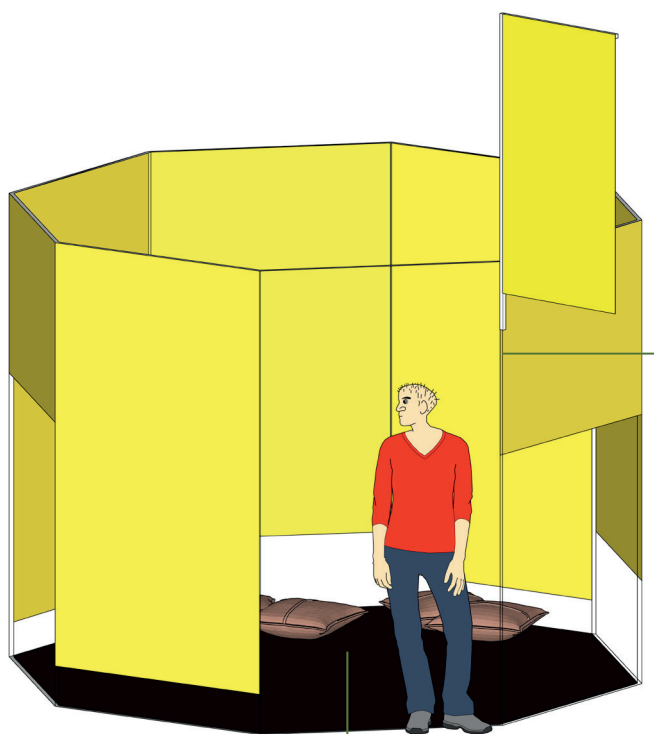
La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

LE DRING

(Dispositif relai interactif et novateur en goguette)

Le Dring fait écho à l'exposition *Villeurbanne à hauteur d'enfants* tout au long de la saison aux quatre coins de la ville. Cette étonnante structure a été imaginée pour découvrir le propos de l'exposition dans un autre cadre. Destiné à parcourir la ville, vivant au rythme des rendez-vous et médiations qui le font sonner, le Dring pourrait avoir sa place dans votre établissement, pour une occasion précise ou pour une durée plus longue.

Pour plus d'information sur cette structure et sur ses modalités de prêt, merci de nous contacter au 04 37 57 17 17.



Maquette du Dring
© Le Muséophone

POUR ALLER PLUS LOIN EN CLASSE

PISTES D'EXPLOITATIONS PÉDAGOGIQUES

DÉCOUVRIR LE TERRITOIRE

Les représentations et réalités du territoire

La place laissée pour les enfants en ville

Aborder la mobilité, et l'autonomie en ville

Les espaces, formes et fonctions dans la ville

La ville du futur

Les futurs adultes en ville

La définition d'une ville idéale

La notion d'enquête et de prospection pour construire la ville de demain

Les territoires de l'enfance

Les cinq sens pour percevoir et découvrir la ville

SE QUESTIONNER SUR LES LIEUX D'APPRENTISSAGE EN VILLE

Les différents lieux d'apprentissages en ville

Les différentes méthodes éducatives et leurs évolutions à travers le temps

Le système scolaire

La définition d'apprentissages et d'enfance scolarisée

Aborder le droit des enfants

L'enfant citoyen

Le droit des enfants

La Convention internationale des droits de l'enfant

INTERROGER LE RÔLE DU JEU

La définition du jouet

La notion d'appropriation du jouet par les enfants

Le vocabulaire et l'expression liée au jeu

Prendre en compte la parole des enfants

Les différentes figures de l'enfance;

Le temps et la mémoire de l'enfance

L'affirmation en tant qu'enfant ;

Se raconter en tant qu'enfant

La représentation des enfants dans l'art à travers le temps;

Des récits liés à l'enfance

Sandie Gautier, professeur relai du Rize, est à votre disposition pour approfondir avec vous les notions en lien avec les programmes scolaires.
Sandie-Marie-Vi.Gautier@ac-lyon.fr

LEXIQUE

Ce lexique qui n'a pas pour prétention d'être exhaustif, regroupe plusieurs mots, notions et définitions que l'on retrouve dans l'exposition. Les définitions ci-dessous proviennent du dictionnaire des droits de l'enfant [Lücker-Babel Marie-Françoise, *Le dictionnaire des droits de l'enfant*, édition Joie de lire, Album, 2019] et du glossaire du *Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement* [<https://www.fncaue.com/glossaire/>] (CAUE).

ADOLESCENT : Personne qui n'est plus un jeune enfant et pas encore un adulte. Les adolescents sont encore dans la catégorie des enfants.

ADULTE : personne qui a atteint l'âge de la majorité (en règle générale à 18 ans). Dès cet âge, il perd la protection qu'offrent les droits de l'enfant ; on exerce soi-même la totalité de ses droits.

AGGLOMÉRATION : ensemble constitué d'une ville (d'au moins 2 000 habitants) et de ses faubourgs ou banlieues. Les agglomérations urbaines sont composées de deux ou plusieurs communes (ville-centre ou plusieurs villes-centre et leur banlieue) et caractérisées par la concentration d'habitations et la continuité des espaces urbains et périurbains.

ÂGE : Nombre d'années que l'on a atteint. Il est calculé à partir de la naissance et permet de tracer la frontière entre la minorité et la majorité. En fonction de l'âge, on est enfant (ou mineur) puis adulte ; les responsabilités, les obligations et les droits sont différents.

ARCHITECTURE : art de concevoir et de construire, de disposer et d'orner des édifices en respectant les exigences légales. Désigne également les caractères des édifices d'une culture ou d'une période donnée (architecture grecque, gothique, contemporaine...).

AUTORITÉ PARENTALE : ensemble des droits et des devoirs des parents.

AVIS DE L'ENFANT : point de vue de l'enfant, en particulier au sujet de sa situation et du monde qui l'entoure.

BIDONVILLE : ensemble de constructions précaires faites de matériaux de récupération, occupant illégalement le terrain et constituant par leur étendue un quartier, souvent à la périphérie des grandes villes. Les bidonvilles s'organisent spatialement de manière organique et se caractérisent par le déficit des réseaux (assainissement, distribution de l'eau...) et le manque d'équipements.

CENTRE-VILLE : quartier caractérisé généralement par la forte continuité et la densité du bâti, où les activités urbaines atteignent leur plus grande intensité, regroupant les principaux équipements et édifices commerciaux d'une agglomération. Les caractéristiques des centres-villes varient fortement en fonction de la taille de la ville ou de l'agglomération et de leur histoire.

CITOYEN : personne qui a la nationalité du pays. La citoyenneté donne des droits comparables à ceux qui sont liés à la nationalité, c'est-à-dire le droit de vote et le droit de se présenter aux élections.

COMITÉ DES DROITS DE L'ENFANT DES NATIONS UNIES : Comité composé de 18 personnes spécialisées dans le domaine de l'enfance et des droits de l'enfant. Le Comité surveille la bonne application et le respect de la Convention relative aux droits de l'enfant. Depuis 2014, il peut aussi examiner des plaintes déposées à propos de violations de ces droits.

DÉCROCHAGE SCOLAIRE : abandon de l'école. Perte de l'envie d'aller à l'école. C'est le fait d'arrêter l'école, de ne pas terminer sa scolarité obligatoire. Le décrochage scolaire empêche la réalisation complète du droit à l'éducation.

DEVOIRS CIVIQUES : devoirs du citoyen. Ils découlent du statut de citoyen.

DEVOIR DE PROTECTION : obligation de prendre des mesures et d'intervenir pour protéger les enfants.

DROIT À L'ÉDUCATION : droit d'aller à l'école et d'apprendre.

DROIT AU JEU : droit de se distraire et de s'amuser. Le jeu est le premier moyen d'apprentissage des tout-petits ; leur droit au jeu doit être protégé et stimulé pour qu'ils développent leurs capacités physiques et mentales et apprennent l'autonomie.

DROITS DE L'ENFANT : Droits humains pour les personnes de moins de 18 ans. Ces droits humains concernent toutes les personnes de moins de 18 ans. Ils sont adaptés à leur situation particulière en ce qui concerne la protection, l'éducation, l'aide, la sécurité et la participation. La Convention relative aux droits de l'enfant énumère une très grande partie de ces droits.

DISCRIMINATION : c'est lorsqu'on défavorise un individu ou un groupe en lui appliquant un traitement particulier.

ÉCOUTE DE L'ENFANT : processus qui consiste à prendre l'avis d'un enfant dans le cadre d'une décision.

ÉDUCATION INCLUSIVE : ouverture des écoles à tous les enfants. Le droit à l'éducation est un droit universel : tous les enfants ont le droit d'aller à l'école et d'apprendre durant toute leur enfance.

ENFANT : personne qui a moins de dix-huit ans. Personne mineure. En droit, on est un « enfant », même si on se considère comme un adolescent ou comme un jeune. Un enfant a des droits de protection, d'aide, d'éducation, de sécurité et de participation. Ces droits sont définis dans la Convention relative aux droits de l'enfant et dans d'autres conventions internationales.

ENFANTS DES RUES : enfants qui passent l'essentiel de leur temps dans la rue. Ils peuvent être victimes de violences et de mauvais traitements. Les États concernés doivent protéger les enfants des rues et développer des services d'assistance.

FAMILLE : groupe composé d'un ou deux parents avec un ou plusieurs enfants.

FAMILLE ÉLARGIE : ensemble des personnes qui jouent un rôle important dans l'éducation des enfants.

FAMILLE RECOMPOSÉE : ensemble de personnes qui vivent en famille, mais qui n'ont pas toutes les mêmes liens familiaux.

FILIATION : liens un parent et un enfant.

MIGRANT : personne qui quitte l'endroit où elle vit et va vivre dans un autre endroit. On peut être un migrant par envie de vivre ailleurs, pour chercher du travail ou trouver un meilleur emploi ; parce que l'on fuit la violence, la répression, la guerre ou un conflit armé ; à cause de la désertification ou la montée des océans. Les migrants doivent être protégés : leurs droits et leur sécurité doivent être garantis pendant leurs déplacements et dans les lieux d'accueil temporaires ou définitifs. Les États doivent prendre des mesures d'urgence et d'intégration ; ils doivent coopérer entre eux et avec les organisations internationales pour assurer cette protection.

MILIEU FAMILIAL : le cadre d'une famille. Le premier milieu familial est constitué par les parents.

NON-DISCRIMINATION : volonté de donner à chaque personne les mêmes droits. Lutte contre la discrimination.

ORPHELIN : enfant qui n'a plus de parents. Des mesures de protection doivent être prises pour fournir à l'enfant un nouveau milieu familial et pour financer ses besoins. Un nouveau représentant légal doit être nommé.

ORIGINE : information sur la filiation, la date, et le lieu exacts de naissance d'une personne.

PARC URBAIN : plus vastes que les squares ou les jardins publics urbains, les parcs urbains voient le jour au XIX^e siècle en Angleterre, avec l'idée de créer des paysages à dominante végétale en ville. En France, de nombreux parcs urbains sont créés en particulier dans le Paris d'Haussmann avec Charles-Alphonse Alphand (Montsouris, Buttes-Chaumont). Leur taille est très variable, des parcs de proximité aux vastes parcs périurbains. Ils peuvent accueillir des équipements (jeux, centres équestres...).

PARENTS : personnes qui exercent la toute première responsabilité envers les enfants.

PARLEMENT DES ENFANTS OU DES JEUNES : forme de participation des enfants et des jeunes à la vie politique. Ce type de parlement permet de s'intéresser à la vie locale, régionale ou nationale et de soumettre des propositions aux autorités. Dans certaines communes et régions, le rôle du parlement des enfants ou des jeunes est officiellement reconnu.

POLLUTION : souillure de l'eau, de l'air et des terres. Excès de bruit, radioactivité. La pollution nuit à la qualité de vie et à la santé. Dans certains cas, elle empêche les enfants de se développer normalement.

QUARTIER : en urbanisme, partie d'une ville caractérisée par des traits distinctifs définissant son unité et son individualité, du fait de son histoire, de sa forme, de ses fonctions ou de son peuplement.

REPRÉSENTANT LÉGAL : personne qui a le droit de prendre des décisions pour un enfant. Chaque enfant doit avoir un représentant légal.

RESPONSABILITÉ PARENTALE : responsabilité en cas de non-respect du code pénal.

RESPONSABILITÉ DES ENFANTS : devoirs et obligations des enfants dans la vie de tous les jours. On devient pleinement responsable lorsque l'on est majeur. Mais certains devoirs et certaines obligations concernent les moins de 18 ans.

SCOLARISATION : fréquentation de l'école par les enfants. La scolarisation est le moyen de réaliser le droit à l'éducation ; elle est obligatoire et gratuite au moins au niveau primaire et englobe l'école secondaire, puis la formation technique ou professionnelle. Elle doit être accessible à tous les enfants, sans discrimination. Les États ont un devoir d'éducation ; ils doivent lutter contre les situations qui empêchent les enfants d'aller à l'école.

SQUARE : petite place comprenant un jardin public central souvent fermé avec des grilles.

TRAVAIL DES ENFANTS : activités ou occupations imposées aux enfants ou effectuées par des enfants.

- Le travail des enfants qui n'ont pas l'âge minimum d'accès à l'emploi. Le travail est illégal. C'est une forme d'exploitation qui est interdite notamment par les conventions de l'Organisation internationale du travail.
- Le travail des enfants qui ont atteint l'âge minimum d'accès à l'emploi (14-16 ans environ) Les États doivent fixer des conditions de travail et des horaires adaptés.

VILLE : agglomération de taille moyenne ou grande constituée d'édifices aux fonctions diversifiées (administration, économie, transports, culture, éducation, logement, culte...). En France, est considérée comme ville une agglomération de plus de 2 000 habitants.

LES RESSOURCES DE LA MÉDIATHÈQUE DU RIZE

Albums

- *Terminus*, Matt de la Pena & Christian Robinson, Ed. des éléphants, 2016. Primaire.
- *Une belle journée*, Anne Laval, Rouergue, 2020. Primaire.
- *Les bruits de la ville*, I d'Almey & S Chebret, Ed. du Ricochet, 2019. Grande section à CE2.
- *Pop ville*, A Boisrobert & L Rigaud, Helium, 2009. Tous les âges.
- *Bruits*, Marion Bataille. - Paris : Thierry Magnier, 2005. Grande section à CE2.
- *En ville je peux ?*, Juliette Barbier, texte Jacques Jouet. - Morey : Passage Piétons, 2003. Grande section à CE2.
- *Alphabetville*, Steven T. Johnson. - Paris : Circonflexe, 1996. Primaire.
- *Le loup de la 135^e*, raconté par Rébecca Dautremer ; illustré par Arthur Leboeuf. - Paris : éd. du Seuil Jeunesse, 2008. Primaire.
- *Iggy Peck l'architecte*, Andrea Beaty ; ill. David Roberts ; traduit de l'américain par Emmanuelle Beulque. - Paris : Ed. Sarbacane, 2012. Primaire.

Documents

- *La vie en architecture*, Cécile Guibert-Brussel, Acte sud junior, 2017. CM1, CM2 et Collège.
- *Permacité*, O Dain-Blemont & F Maulana, Sarbacane, 2021. CM1, CM2 et Collège.
- *Dans les tuyaux du centre Pompidou*, Loïc Froissart, Centre Pompidou, 2021. CM1, CM2 et Collège.
- *Rapido dans la ville*, Joelle Jolivet, Helium, 2011. Maternelle, Primaires.

- *Une ville au fil du temps*, Steve Noon, Gallimard Jeunesse, 2020 (réed de 1998). Primaires et collège.
- *La pelle mécanique ou la mutation d'une ville*, Jordg Muller, L'école des loisirs, 1979. Tous les âges.
- *Ronde annuelle des marteaux-piqueurs ou la mutation d'un paysage*, Jordg Muller, L'école des loisirs, 1974. Tous les âges.
- *La ville*, Ingela, P. Arrhenius, Marcel & Joachim, 2016. Maternelle.
- *Tous les gratte-ciel sont dans la nature*, Didier Cornille, Helium, 2013. Primaires et Collège.
- *L'espace dans les livres pour enfants*, Christophe Meunier ; préf. Béatrice Collignon. - Rennes : PU Rennes, 2016. À destination des enseignants.
- *Mangapolis = La ville japonaise contemporaine dans le manga*. - Paris : Le Petit Lezard, 2012.
- *Partager l'architecture avec les enfants*, Arc en rêve centre d'architecture. - Marseille : Parenthèses Editions, 2018. Collège et Lycée.
- *Villissima ! : des artistes et des villes*, Guillaume Monsaingeon. - Marseille : Parenthèses Editions, 2015. Lycée et enseignants.
- *La ville récréative : Enfants joueurs et écoles buissonnières*, Sous la direction de Thierry Paquot. - Gollion : Ed. Infolio, 2015. À destination des enseignants.
- *Time for play : Why architecture should take happiness seriously*, AZC : atelier Zündel Cristea. - New-York, Barcelone : Actar Publisher, 2016.

Romans

- *Zazie dans le métro*, Raymond Queneau, Gallimard, 1959. Collège.
- *Philou, architecte et associés*, S. Gironnay et P Thibault, Les 400 coups, 2006. CM1, CM2, 6e
- *La maison aux 36 clés*, Nadine Debertolis, Magnard jeunesse, 2020. Collège.
- *La nuit des géographes*, Gilles Baum, Éditions Amaterra, 2019. CM2, 6e, 5e.
- *Voisin zinzins et autres histoires de mon immeuble*, Piret Raud, Rouergue, 2015. CM1, CM2.
- *Paroles de baskets et autres objets bavards*, Bernard Friot illustré par Charlotte Fréreau, Milan, 2017. CM1, CM2.
- *Une république lumineuse*, Andrés Barba ; traduit de l'espagnol par François Gaudry. Ed. Christian Bourgois, 2020. Lycée.
- *Un autre Brooklyn*, Jacqueline Woodson ; traduit de l'anglais (USA) par Sylvie Schneider. Stock, 2017. Lycée.

DVD

- *Le voyage du prince* (dessin animé), Jean-François Laguionie et Xavier Picard, 2019. Collège.
- *Nocturna la nuit magique* (dessin animé), Victor Maldonado et Adria Garcia, 2007. Maternelle et Primaire.
- *Le ballon rouge*, Albert Lamorisse, 1956. CM1, CM2.
- *Le petit fugitif*, Morris Engel, 1953. CM1, CM2.
- *Zazie dans le métro*, Louis Malle, 1960. Collège.
- *Le gône du Chaâba*, Christophe Ruggia, 1998. Collège.
- *The Kid*, Charlie Chaplin, 1921. Collège.
- *Oliver Twist*, Roman Polanski, 2005. Collège.
- *Le musée des merveilles*, Todd Haynes, 2017. Collège et Lycée.
- *Les mains en l'air*, Romain Goupil, 2010. Collège.
- *90'*, Jonah Hill, 2018. Lycée.
- *Le voleur de bicyclette*, Vittorio De Sica, 1948. Lycée.
- *Swagger* (Documentaire), Olivier Babinet, 2017. Lycée.
- *Derniers jours à Shibati* (Documentaire), Hendrick Dussolier, 2017. Lycée

Jeux

- *Minivilles*, Masao Suganuma ; ill. Noboru Hotta. - Moonster Games, 2014. À partir du CM1.
- *Le petit composteur*, Ophélie Pitault, Fanny Roberjot. - Villeurbanne : L'espadon insouciant, 2020. À partir du CP.
- *Rampage*, Antoine Bauza ; ill. Piérô La lune / Ludovic Maublanc. - Repos production, 2013. À partir du CM1.
- *Rhino Hero*, Scott Frisco et Steven Strumpf ; ill. Thies Schwarz. - Haba, 2011. Grande Section et primaires.
- *Les aventuriers du rail New York*, Alan R. Moon ; ill. Julien Delval. - Days of Wonder, 2018. À partir du CM1.

CD Jeunesse niveau maternelle et élémentaire

- *Paris est un escargot*, Béatrice Fontaine, Frémeaux et Associés, 2017.
- *Le quartier enchantant*, Claude Sicre & Les Fabulous Trobadors, Tôt ou Tard, 2006.
- *Fabulettes*, vol.4, Anne Sylvestre, EPM, réed. 1998.



ANNEXES

Une sélection de documents complémentaires pour approfondir le sujet.

ANNEXE 1

LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT

La Convention internationale des droits de l'enfant est un traité international adopté à l'unanimité par l'Assemblée générale des Nations unies le 20 novembre 1989. Elle est entrée en application le 6 septembre 1990 en France. Elle est ratifiée par 196 pays.

La Convention, comportant 54 articles, énoncent les droits fondamentaux des enfants, notamment le droit à l'identité, le droit à la santé mais aussi le droit à l'éducation, à la protection et à la participation.

Pour en savoir plus :

Le dossier sur la *Convention internationale des droits de l'enfant de l'UNICEF* (<https://www.unicef.fr/dossier/convention-internationale-des-droits-de-lenfant>) ainsi que le dossier questions-réponses : les 30 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant par vie-publique.fr (<https://www.vie-publique.fr/questions-reponses/271821-droits-de-lenfant-les-30-ans-de-la-convention-internationale-cide>).

À télécharger : *la Convention internationale des droits de l'enfant*
<https://www.unicef.fr/sites/default/files/convention-des-droits-de-lenfant.pdf>

ANNEXE 2

ALICE AU PAYS DES MERVEILLES VU PAR UN GÉOGRAPHE

Lewis Carroll (1832-1898) est l'auteur de deux récits, *Alice au pays des merveilles* (1865) et *De l'autre côté du miroir* (1871), qui en est la suite. Le premier est l'histoire d'un rêve : animaux fantastiques, changements de taille, animation d'objets. Dans le second, Alice accomplit un voyage « derrière le miroir », dans un pays fabriqué comme un échiquier.

« C'était bien plus agréable à la maison, pensa la pauvre Alice ; on ne grandissait pas et on ne rapetissait pas à tout bout de champ, et il n'y avait pas de souris, ni de lapin, pour vous donner sans cesse des ordres. Je regrette presque d'être entrée dans ce terrier... [...] Je me demande ce qui a bien pu m'arriver ! Au temps où je lisais des contes de fées, je m'imaginais que ce genre de choses n'arrivait jamais, et voilà que je me trouve en plein dedans ! On devrait écrire un livre sur moi, cela, oui ! Quand je serai grande, j'en écrirai un... Mais je suis assez grande maintenant, ajouta-t-elle d'une voix désolée ; en tout cas, ici, je n'ai plus du tout de place pour grandir. »

« Mais alors, pensa Alice, est-ce que j'aurai toujours l'âge que j'ai aujourd'hui ? D'un côté ce serait bien réconfortant de ne jamais devenir une vieille femme... mais, d'un autre côté, avoir des leçons à apprendre pendant toute ma vie !... Oh ! je n'aimerais pas cela du tout ! ».

[...] « Si tu savais t'entendre avec [le Temps], il ferait tout ce que tu veux de la pendule. Par exemple, supposons qu'il soit neuf heures du matin, l'heure de tes leçons, tu n'aurais qu'à dire tout bas un petit mot au Temps et les aiguilles tourneraient en un clin d'œil ! ».

Le point de vue du géographe :

Yann Calbérac, géographe, questionne l'espace et la géographie à travers les deux romans de Lewis Carroll.

Comment les romans d'Alice (*Alice au pays des merveilles* et *De l'autre côté du miroir*) permettent-ils de mieux comprendre ce qu'est la géographie ? Que l'on peut définir comme la science qui traite des rapports à l'espace des individus et des groupes sociaux. Pour Alice, l'espace pose problème. Toutes les règles habituelles concernant l'espace ne semblent pas fonctionner dans les deux pays qu'Alice traverse. Dans le premier récit, Alice doit pouvoir franchir une porte (trouver la taille idéale) pour accéder au jardin. Dans le second roman, elle passe de l'autre côté du miroir, où tout est à l'envers. La situation d'Alice est un non-sens géographique d'après le chercheur. Les deux ouvrages posent une vraie réflexion sur l'espace. En quoi l'espace nous contraint-il ? En quoi nous définit-il ?

Alice se comporte en géographe dans les pays qu'elle traverse : elle explore, elle questionne l'échelle en changeant souvent de taille et de position.

Pour en savoir plus :

- Les cafés géographiques, Alice, une géographe au pays des merveilles, compte rendu du café géographique de Saint-Brieuc, 10 mars 2017 <http://cafe-geo.net/alice-une-geographe-au-pays-des-merveilles/>
- Yann Calberac. Terrains de géographes, géographes de terrain. Communauté et imaginaire disciplinaires au miroir des pratiques de terrain des géographes français du XX^e siècle. Géographie. Université Lumière - Lyon II, 2010.



Alice au pays des merveilles - John Tenniel 1865 © tous droits réservés

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour inscrire votre classe à une visite et/ou un atelier, contactez-nous en précisant vos coordonnées, le niveau de votre classe, le nom de l'activité, la date ou la période de visite souhaitée.

mediation.lerize
@mairie-villeurbanne.fr
tel : 04 37 57 17 17

Pour toutes questions, vous pouvez contacter Guillaume Caër, chargé de la médiation culturelle

POUR LE BON DÉROULEMENT DE LA VISITE

Le Rize est un lieu culturel public, fréquenté et partagé par d'autres usagers que les classes. Nous vous recommandons, avant votre visite, de sensibiliser vos élèves au respect de ce lieu.

Lorsque les visites se déroulent en demi-classe, merci de prévoir un accompagnateur pour chaque groupe. Les élèves sont sous la responsabilité de l'enseignant et des accompagnateurs.

Merci de respecter les horaires et de prévenir d'un retard éventuel ou d'une annulation.

ORGANISATION SUR PLACE

Accueil des groupes sur réservation du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Selon les mesures sanitaires en vigueur, il sera éventuellement possible de pique-niquer sur place en nous le précisant à l'avance.



INFORMATIONS PRATIQUES

LE RIZE

23-25 rue Valentin-Haüy
69100 Villeurbanne
04 37 57 17 17
lerize.villeurbanne.fr

ACCÈS

Bus C3 arrêt Blanqui – Le Rize
Bus C11 arrêt Arago
Bus C26 arrêt Verlaine – 4 août
Bus C9 arrêt Reconnaissance - Balzac
Bus 69 arrêt Verlaine
Tram T3 arrêt Reconnaissance – Balzac
Métro A arrêt Gratte-Ciel (10 mn à pied)

